

Cote du document: EB 2014/LOT/P.2
Date: 21 février 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Mémoire du Président

Proposition de financement supplémentaire à la République de l'Inde pour le Programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Nigel M. Brett
Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2516
courriel: n.brett@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: **Approbation**

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement supplémentaire sous la forme d'un prêt à la République de l'Inde pour le Programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini), telle qu'elle figure au paragraphe 20.

Mémoire du Président

Proposition de financement supplémentaire à la République de l'Inde pour le Programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini)

I. Contexte

1. Le présent mémoire a pour objet l'approbation d'un financement supplémentaire, sous la forme d'un prêt d'environ 15 millions d'USD (équivalant à 9,74 millions de DTS), en faveur du Programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini), que le Conseil d'administration a approuvé en décembre 2005. Ce prêt supplémentaire permettra de cofinancer, avec le Gouvernement du Madhya Pradesh et les bénéficiaires du programme, l'élargissement du programme dans l'État du Madhya Pradesh afin de toucher 80 000 autres ménages dans la zone d'intervention.
2. Le prêt initial de 27,75 millions de DTS a été approuvé par le FIDA pour l'exécution d'un programme couvrant l'État du Maharashtra et l'État du Madhya Pradesh. Le Gouvernement du Madhya Pradesh s'est vu attribuer 9,15 millions de DTS pour exécuter le programme dans six districts comprenant les trois districts les plus pauvres du nord de la région de Bundelkhand (Panna, Chhatarpur et Tikamgarh) et les trois districts les plus pauvres du Sud (Mandla, Dindori et Balaghat). Ces districts, qui abritent une population tribale considérable, sont touchés par un extrémisme de gauche dans certaines zones. Le programme est entré en vigueur le 23 juillet 2007, sa date d'achèvement est fixée au 30 septembre 2015 et sa date de clôture au 31 mars 2016.
3. Le FIDA et le Gouvernement indien ont décidé qu'un montant de 15 millions d'USD provenant du cycle 2013-2015 du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) devrait être affecté à la couverture des besoins du programme en fonds supplémentaires dans l'État du Madhya Pradesh, en particulier pour l'extension de la portée et de l'impact du programme.

II. Justification et raison d'être

4. La conception du programme avait prévu la mobilisation de groupes d'entraide (GE) destinés à servir de base à la création d'institutions autonomes appropriées par les communautés et gérées par elles. En outre, une contribution des membres des GE était envisagée dans la conception du programme pour couvrir une partie des dépenses de personnel et de fonctionnement des fédérations de GE. Le Madhya Pradesh n'avait aucune expérience des GE avant le lancement de ce programme, si bien qu'il a fallu du temps pour trouver des partenaires et renforcer leurs capacités de mobilisation des GE. En conséquence, le programme n'a pas été en mesure de mettre en œuvre le processus de recouvrement des coûts prévu pour pérenniser les fédérations de GE. Ce processus a démarré pendant l'exercice financier en cours, et trois années sont encore nécessaires pour

pérenniser toutes les fédérations. Le programme devra donc être prolongé de deux ans et être doté de ressources supplémentaires pour appuyer les fédérations.

5. La stratégie de mobilisation des GE était axée sur les ménages les plus pauvres, de sorte que le programme n'a pas atteint tous les ménages au-dessous du seuil de pauvreté. Toutefois, la Mission nationale pour les moyens de subsistance ruraux lancée par le Gouvernement indien en 2011 promeut une "approche de saturation" couvrant tous les ménages villageois éligibles et soutient aussi l'intermédiation financière par les organisations et les fédérations au niveau des villages. Un renforcement supplémentaire des capacités est maintenant nécessaire pour soutenir les institutions communautaires (GE, comités villageois et fédérations) établies dans le cadre du programme, assurer que tous les ménages éligibles sont couverts par les GE dans les villages du programme et développer des synergies avec la Mission nationale pour les moyens de subsistance ruraux pour le soutien à long terme.
6. Des investissements destinés à réduire la pénibilité du travail et à créer des moyens de subsistance ont été réalisés dans le cadre du programme. La capacité d'absorption des institutions communautaires s'est accrue au cours des six dernières années sous l'effet des activités du programme, et de nouveaux investissements dans des activités de développement des moyens de subsistance réduiraient considérablement la pénibilité du travail des femmes et augmenteraient le niveau des revenus des ménages. Cela suppose une prolongation de la durée du programme et des investissements supplémentaires.
7. À la lumière des résultats du programme en matière d'autonomisation des femmes rurales et des possibilités de reproduction à plus grande échelle des activités visant à réduire la pénibilité du travail et à améliorer les moyens de subsistance, le Gouvernement du Madhya Pradesh a demandé, par l'intermédiaire du Département des affaires économiques du Ministère des finances, la prolongation du programme au-delà de septembre 2015 ainsi qu'un financement supplémentaire pour couvrir les besoins de financement, élargir les interventions réussies et atteindre les objectifs du programme. Cette prolongation devrait mobiliser une contribution de contrepartie de 143 millions d'INR et permettre au programme d'atteindre 80 000 ménages supplémentaires avant son achèvement. Suite à cette requête, le FIDA a envoyé une mission du 18 au 27 novembre 2013 pour identifier les domaines d'appui dans le cadre du financement supplémentaire envisagé, et déterminer les dépenses et les délais d'exécution avec les fonctionnaires du Gouvernement de l'État.
8. Le programme remplit les conditions voulues pour recevoir un financement supplémentaire du FIDA puisqu'il satisfait ou est en voie de satisfaire à tous les critères applicables.

III. Proposition détaillée de reproduction à plus grande échelle

9. Le financement supplémentaire soutiendra des activités dans chacune des cinq composantes du programmes, à savoir: i) le renforcement des institutions de base; ii) les services de microfinance; iii) la promotion des moyens de subsistance et le développement des entreprises; iv) l'autonomisation des femmes et l'équité sociale; et v) la gestion du programme. Seules les activités susceptibles d'approfondir l'impact du programme seront retenues.
10. Concernant la composante sur le renforcement des institutions locales, les activités viseront à inclure les ménages qui n'ont pas encore été touchés dans les villages ciblés. La couverture du programme passera à 20 000 GE et 246 000 ménages. Les activités relatives à la mobilisation des GE seront confiées aux fédérations, qui constituent les structures faïtières établies dans le cadre du programme. Dans un premier temps, celles-ci renforceront les capacités des personnes-ressources des communautés chargées d'évaluer les niveaux de richesse, de mobiliser les GE et de

tenir la comptabilité. Des ONG financières participeront aux activités de renforcement des capacités. En outre, les fédérations recevront un soutien destiné à les pérenniser.

11. Dans le cadre de la composante sur les services de microfinance, les efforts seront poursuivis pour établir des *mitras* bancaires (points focaux villageois facilitant l'accès aux services financiers) et implanter des agences bancaires dans les zones où les banques sont absentes. En conséquence, des allocations minimales ont été prévues au titre du financement supplémentaire pour l'établissement de trois micro-agences et la nomination de 240 *mitras* bancaires.
12. La composante sur la promotion des moyens de subsistance et le développement des entreprises soutient la réalisation de plans destinés à améliorer le niveau des revenus des membres des GE. Le financement supplémentaire soutiendra l'élaboration de deux nouveaux plans relatifs aux moyens de subsistance pour chaque fédération. Le montant global prévu des investissements s'élève à 3,3 millions d'INR par fédération. Les propositions comportant un niveau plus élevé de financement bancaire/convergence financière et/ou de contribution des bénéficiaires auront la priorité. Le programme prévoit d'augmenter d'environ 40% les revenus de 6 000 ménages grâce au soutien de l'exécution des plans relatifs aux moyens de subsistance.
13. La composante sur l'autonomisation des femmes et l'équité sociale soutiendra les *Shaurya Dals*, groupes créés pour lutter contre la violence envers les femmes et les jeunes filles. Le Gouvernement du Madhya Pradesh a l'intention d'étendre cette intervention à l'ensemble de l'État. Le programme soutiendra les programmes de formation des *Shaurya Dals* et attribuera des fonds pour la formation des formateurs afin de faciliter l'extension de l'intervention par le gouvernement à d'autres districts. Dans le cadre du financement supplémentaire, le programme allouera des fonds pour l'exécution d'activités destinées à réduire la pénibilité du travail ainsi que d'interventions dans le domaine de la santé.
14. La composante sur la gestion du programme a alloué des fonds pour l'engagement de consultants chargés de faciliter l'extension de la couverture du programme, d'accélérer la mise en œuvre des propositions relatives aux moyens de subsistance et d'assurer la gestion efficace du programme. Le Gouvernement du Madhya Pradesh prendra en charge toutes les dépenses de personnel et de fonctionnement du programme pendant sa prolongation.

IV. Coût et financement du programme

15. Aux fins du calcul des coûts de la reproduction à plus grande échelle du programme, un taux d'inflation nationale de 5% et un taux d'inflation à l'étranger de 2,8% ont été retenus, tandis que le taux de change appliqué était de 62 INR pour un dollar des États-Unis. En prix courants, le coût total de la reproduction à plus grande échelle est estimé approximativement à 19,39 millions d'USD (1 202 millions d'INR). Si l'on ajoute les provisions pour aléas financiers et aléas d'exécution d'un montant de 347 000 USD, le coût total s'élève à 19,74 millions d'USD (1 224 millions d'INR). La ventilation des coûts est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1
Financement supplémentaire – résumé des coûts du projet
(en milliers)

<i>Composantes</i>	<i>Total (en INR)</i>	<i>Total (en USD)</i>	<i>Pourcentage des coûts de base</i>
i) Renforcement des institutions locales	364 758	5 883	30
ii) Services de microfinance	18 540	299	2
iii) Promotion des moyens de subsistance et développement des entreprises	270 720	4 366	23
iv) Autonomisation des femmes et équité sociale	392 800	6 335	33
v) Gestion du programme	155 425	2 507	13
Total des coûts de base	1 202 243	19 391	100
Provisions pour aléas d'exécution	4 819	78	-
Provisions pour aléas financiers	16 707	269	1
Coût total du projet	1 223 768	19 738	102

16. La reproduction à plus grande échelle dans les districts du programme sera financée grâce à un prêt supplémentaire du FIDA s'élevant à 15,0 millions d'USD; à une contribution de 2,32 millions d'USD fournie par Gouvernement du Madhya Pradesh; à un montant de 0,12 million d'USD provenant de la convergence avec d'autres programmes du Gouvernement de l'État; à un apport de 0,48 million d'USD consenti par les banques; et à une contribution de 1,82 million d'USD de la part des bénéficiaires.

Tableau 2

**Financement supplémentaire proposé pour le Programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini) –
Montant des comptes de décaissement par financeurs**
(en milliers d'USD)

	Gouvernement de l'État		Banques		FIDA		Bénéficiaires		Convergence		Total		Droits et Taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
1. Équipement et fournitures	84	10	-	-	778	90	-	-	-	-	862	4	84
2. Biens, services et intrants	-	-	-	-	3 216	74	1 161	26	-	-	4 377	22	-
3. Formation	118	2	479	8	4 870	84	319	6	-	-	5 786	29	118
4. Dons et subventions	-0	-	-	-	5 347	92	339	6	121	2	5 806	30	-
5. Consultants	42	5	-	-	790	95	-	-	-	-	832	4	42
7. Supplément traitements et indemnités	963	100	-	-	-	-	-	-	-	-	963	5	45
8. Coûts supplémentaires de fonctionnement et d'entretien	789	100	-	-	-	-	-	-	-	-	789	4	79
9. Personnel, fonctionnement et entretien à la charge du gouvernement	323	100	-	-	-	-	-	-	-	-	323	2	16
Coût total du programme	2 319	12	479	2	15 000	76	1 819	9	121	1	19 738	100,0	383

Notes

Biens, services et intrants	Rémunérations des ONG et des prestataires de services participant à la promotion des fédérations et à l'élaboration des plans relatifs aux moyens de subsistance.
Dons et subventions	Fonds et dons communautaires pour le financement des dépenses des fédérations, des comités de village et des GE.
Consultants	Y compris les consultants et les études.

17. La contribution de 15 millions d'USD apportée par le FIDA financera toutes les composantes du programme, une forte proportion étant destinée au renforcement des institutions de base, à la promotion des moyens de subsistance et au développement des entreprises, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes et l'équité sociale. Le prêt supplémentaire du FIDA sera octroyé à la République de l'Inde à des conditions mixtes. Il sera nécessaire de reporter de 24 mois les dates d'achèvement et de clôture du programme.

V. Gestion financière

18. Bien que les dispositions relatives aux budgets et aux flux financiers aient été affinées au cours de plusieurs années d'exécution du programme (le taux de décaissement du programme s'établit à 62%), les fonctions doivent encore être améliorées en matière de comptabilité, de communication de rapports et d'audit. La qualité générale de la gestion financière du programme actuel a été jugée plutôt insuffisante lors de la dernière évaluation au niveau de l'institution. À l'échelle de l'État, cependant, la qualité de la gestion financière a été considérée comme plutôt satisfaisante. Un plan d'action prévoyant l'utilisation d'un logiciel de comptabilité pour toutes les transactions financières et la mise à jour des procédures financières du programme a été établi pour améliorer encore les dispositions fiduciaires. Ces mesures seront adoptées avec l'accord de la direction du programme et insérées dans l'amendement à l'accord de prêt sous forme de conditions de décaissement. Au cours des dernières années, les audits ont été menés ponctuellement et ont émis des opinions sans réserve, indiquant que la gestion des ressources du programme est généralement acceptable dans le Madhya Pradesh.

VI. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de prêt en faveur du programme

19. Une fois approuvé par le Conseil d'administration, l'accord de prêt sera modifié de manière à prendre en compte le financement supplémentaire octroyé par le FIDA. Ce financement renforce le plan de financement convenu lors de la conception du programme et n'entraîne aucune modification de sa description. Ainsi, la zone d'intervention du programme dans l'État du Madhya Pradesh reste inchangée:

2 676 villages de six districts seront couverts par la mobilisation de nouveaux GE et groupements de producteurs. Les comptes de décaissement ne seront pas modifiés ni, par voie de conséquence, les règles de financement en vigueur au FIDA. De même, les comptes de dépenses du programme ne subiront aucune modification.

VII. Recommandation

20. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement supplémentaire proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Inde un prêt supplémentaire à des conditions mixtes d'un montant équivalant à neuf millions sept cent quarante mille droits de tirage spéciaux (9 740 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze